



# SNUDI-FO

## Syndicat du Val-de-Marne

### Accueil des enfants allophones et des enfants réfugiés d'Ukraine : lettre ouverte du SNUDI-FO 94 à madame l'Inspectrice d'Académie

Créteil, le 24 mars 2022

**Objet : scolarisation des élèves allophones et accueil des enfants réfugiés ukrainiens**

Madame la Directrice académique,

Vous avez supprimé 10 postes UPE2A à la rentrée scolaire de septembre 2021. Nous n'avons eu de cesse de vous alerter sur les conséquences dramatiques de cette décision, aussi bien sur les conditions de scolarisation de ces élèves que pour les équipes enseignantes. Chiffres et situations à l'appui, nous vous avons demandé la réimplantation des UPE2A et la nomination d'enseignants à temps complet sur ces dispositifs. Malgré votre engagement de mettre les moyens là où ils seraient nécessaires, vous avez, jusqu'à aujourd'hui, persisté dans votre refus de rétablir les postes, laissant les élèves allophones et les enseignants dans la plus grande difficulté.

#### **Une situation inacceptable à Choisy-le-Roi...**

Ainsi, depuis la rentrée, avec le SNUDI-FO 94, les collègues de l'école élémentaire Jean Macé de Choisy-le-Roi vous alertent sur les effectifs croissants d'élèves allophones inscrits dans le dispositif : 16 élèves à la veille des vacances d'hiver, pour un demi-poste UPE2A (l'enseignante intervient deux jours à Jean Macé (Choisy) et deux jours dans deux écoles de Villeneuve-le-Roi). Ils se sont heurtés, à maintes reprises, à votre refus de répondre à leur demande de rétablissement d'un enseignant UPE2A à temps complet sur l'école. Vous vous étiez pourtant engagée à rétablir un dispositif à temps complet à partir de 15 élèves.

A la veille des vacances, les enseignants apprenaient que les parents des futurs élèves allophones, habitant pourtant dans le secteur scolaire de l'école Jean Macé, devaient choisir entre une scolarisation avec UPE2A dans une autre école, à l'opposé de la ville (générant des difficultés de déplacements très importantes), ou leur scolarisation à l'école Jean Macé, à temps complet dans une classe banale, sans pouvoir bénéficier de l'UPE2A de l'école !! Depuis la rentrée, une élève allophone d'origine Moldave, qui ne parle ni ne comprend le français, est donc scolarisée dans une classe de CM1, avec les plus grandes difficultés à suivre les enseignements et depuis vendredi 18 mars, un enfant réfugié arrivant d'Ukraine est, quant à lui, inscrit dans une classe de CE1. Ainsi l'école Jean Macé compte-t-elle, dans les faits, 18 élèves allophones : 2 élèves auxquels la Direction académique interdit l'accès à l'UPE2A de l'école, et 16 élèves inscrits dans le dispositif, mais sans qu'ils ne puissent bénéficier des neuf heures minimums d'enseignement renforcé de la langue française que leur garantissent pourtant les textes réglementaires.

De plus, l'autre UPE2A de la ville, implantée à l'école élémentaire Mandela, comptera un effectif de 30 élèves à la fin de la semaine.

## ... et à Maisons-Alfort...

À Maisons-Alfort, le demi dispositif d'UPE2A de l'école Parmentier accueille 15 élèves allophones dont les familles sont hébergées dans les communes de Maisons-Alfort et de Saint-Maurice par le SAMU social, la Croix Rouge ou France Terre d'Asile. Depuis le retour des congés d'hiver, 4 nouveaux élèves ont intégré l'UPE2A : un élève primo-arrivant du Venezuela inscrit en classe de CM2 et 3 élèves primo-arrivants d'Ukraine inscrits en CM2 et CP, portant les effectifs du dispositif à 19 élèves allophones. Un nouvel élève, originaire de Colombie, est attendu dans les jours prochains. Ce jour, la mairie de Maisons-Alfort nous a par ailleurs fait état de l'inscription de 2 nouveaux élèves primo-arrivants d'Ukraine dans les écoles de la commune. Vous vous étiez pourtant engagée à rétablir un dispositif à temps complet à partir de 15 élèves.

## ... ainsi qu'à Villejuif, Villeneuve-le-Roi, Nogent et Vincennes...

A Villejuif, l'UPE2A de l'école élémentaire Pasteur qui ne fonctionne qu'à mi-temps, suite à votre décision de supprimer un demi-poste à la rentrée 2021, comptabilise aujourd'hui 19 élèves, dont 4 qui sont arrivés la semaine dernière (avec 2 enfants réfugiés d'Ukraine). Vous vous étiez pourtant engagée à rétablir un dispositif à temps complet à partir de 15 élèves. L'autre UPE2A de la ville, qui fonctionne à temps complet sur l'école élémentaire Paul-Vaillant-Couturier, accueille déjà 18 élèves. Des enfants allophones, en particulier arrivant d'Ukraine, doivent arriver. Là encore, leur accueil nécessite que des moyens supplémentaires soient dégagés.

A Villeneuve-le-Roi, à l'école élémentaire Paul Bert, la prise en charge des 5 élèves allophones entamée en début d'année, à raison de quelques heures par semaine, a été tout simplement arrêtée sur décision de la Direction académique.

Quant à l'enseignant d'UPE2A qui partage son temps entre Vincennes et Nogent-sur-Marne, il accueille 21 élèves à Paul Bert Nogent et 19 à Passeleu Vincennes. Là encore votre annonce d'un temps complet à partir de 15 élèves n'est pas respecté. Ce sont deux postes à temps complet qui sont nécessaires et non deux mi-temps.

## Aucun moyen réel n'est mis en œuvre dans notre département pour accueillir les enfants réfugiés ukrainiens

**Madame la Directrice académique, nous avons entendu les déclarations du Ministre et du gouvernement sur l'accueil des enfants réfugiés d'Ukraine qui sont en train d'arriver dans les écoles de France.** Force est de constater qu'au-delà des déclarations, aucun moyen réel n'est mis en œuvre dans notre département pour « cet accueil » indispensable. Quant aux autres enfants allophones qui arrivent aussi et doivent être scolarisés dans nos écoles, dont la situation est actuellement moins médiatisée, bien que leurs difficultés, voire parfois leur souffrance n'en sont pas moins réelles, ils continuent de subir les conséquences de vos mesures de fermetures d'UPE2A.

## Une nécessité le rétablissement des 10 postes UPEAA supprimés

Nous réaffirmons donc la nécessité de rétablir l'intégralité des 10 postes d'UPE2A supprimés, et notamment de rétablir des dispositifs à temps complet sur les écoles Parmentier à Maisons-Alfort, Jean Macé à Choisy-le-Roi, Pasteur à Villejuif ainsi que dans toutes les écoles qui le demandent et dans lesquelles des élèves allophones sont scolarisés. Seul le rétablissement de ces postes et l'ouverture de nouveaux dispositifs permettra d'adapter la prise en charge des enfants allophones à leurs besoins individuels, particulièrement pour ceux qui n'ont jamais été scolarisés antérieurement et qui ont subi des traumatismes importants.

**Compte tenu de l'importance du travail effectué par les directions d'écoles dans l'accueil des familles, en collaboration avec les enseignants d'UPE2A, nous vous demandons de rétablir aussi le rattachement des postes UPE2A aux écoles (transférés aux circonscriptions en plein confinement) et leur comptabilisation dans la décharge de direction.**

**Nous souhaitons qu'une délégation de ces écoles soit reçue au sujet de l'accueil des élèves allophones.**

Dans l'attente de votre réponse, soyez assurée, madame l'Inspectrice d'Académie, de toute notre considération.

Luc BENIZEAU

Secrétaire départemental